UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Bruno SIRE,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Donne délégation de signature à :

M. Marc NICOD, Professeur d'Université, Co-directeur du Centre de Droit Privé,

à l'effet :

- en dépenses : de signer les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette

concernant le CF3 : 911205 – Centre de Droit Privé

La présente délégation prend effet au 2 décembre 2013.

Fait à Toulouse,
Le 3 décembre 2013

Le délégataire,

Marc NICOD

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Le Président,

Bruno SIRE

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr